
Horaire : mardi 9h30-12h30**Professeur:** Dominic Beaulieu-Prévost**Courriel :** beaulieu-prevost.dominic@uqam.ca**Disponibilité :** sur rendez-vous**Site du cours:** <http://www.dbprevost.uqam.ca/index.php/enseignement/sex-8415/>**Modalité :** Ce cours se donne en présentiel

1. DESCRIPTION

Analyse des fondements et principes des connaissances scientifiques. Démarche de problématisation, de construction et de conceptualisation d'un problème de recherche sexologique. Discussion des critères de sélection d'une approche méthodologique articulée à des choix théoriques. Distinction entre les approches qualitative et quantitative et considérations théoriques qui en découlent. Examen et approfondissement des problèmes particuliers de validité et d'analyse des données pour chaque approche. Étude des principes de l'éthique de la recherche.

2. OBJECTIFS

2.1 OBJECTIF GÉNÉRAL

À la fin de ce cours, l'étudiant(e) aura acquis les habiletés nécessaires pour définir et structurer une recherche sexologique. Ces acquisitions se feront par une réflexion rigoureuse et critique sur la construction scientifique d'objets de recherche sexologique, si possible, celui choisi par l'étudiant(e) dans le cadre de ses études de deuxième cycle, et par l'application justifiée des méthodes de recherche appropriées à l'objet sexologique retenu.

2.2 OBJECTIFS SPÉCIFIQUES

À la fin de ce cours, l'étudiant(e) sera en mesure de :

- définir un problème de recherche sexologique;
- procéder à une première recension des écrits sur ce problème, de manière rigoureuse et critique, autant au niveau des paradigmes soutenus que de la qualité des méthodologies utilisées;
- réfléchir sur un modèle théorique possible;
- formuler des questions ou hypothèses de recherche;
- discuter des forces et faiblesses des différentes approches qualitatives et quantitatives et de leurs implications théoriques;
- choisir une stratégie de recherche appropriée au problème de recherche retenu;
- défendre le devis choisi (validité) et le comparer à d'autres devis possibles;
- planifier sa recherche de manière opérationnelle, c'est-à-dire :
 - définir la population à l'étude,

- définir (si nécessaire) les variables d'intérêt,
- discuter des méthodes de collecte de données à utiliser,
- discuter des analyses de données à réaliser,
- prévoir un échéancier et un budget,
- discuter de la pertinence de cette recherche,
- réfléchir sur les considérations éthiques ;
- situer ce travail de recherche en faisant référence aux acquis accumulés lors de sa formation, au niveau des fondements et principes des connaissances scientifiques;
- savoir comment préparer une communication orale ou écrite, ainsi qu'un rapport de recherche.

3. MÉTHODES PÉDAGOGIQUES :

Exposés magistraux, encadrement individuel, discussion de groupes sur les travaux (devis) des étudiant(e)s.

4. CALENDRIER

Semaine 1 Introduction

8 septembre

Les deux groupes ensemble!

- *Présentations*
- *Survol du contenu, structure du devis et déroulement du cours*
- *Introduction aux diverses ressources*
- *Introduction à la démarche scientifique*

Semaine 2

15 septembre

- *La démarche scientifique (suite) : ou pourquoi faire de la recherche scientifique? (Bourgeois (dir.), 2021, chap. 1 et 2)*
- *La problématique : ou pourquoi s'intéresser à un sujet en particulier? (Bourgeois (dir.), 2021, chap. 3)*

22 septembre

Pas de cours

Semaine 3

29 septembre

Remise d'une page (style télégraphique) présentant les principaux éléments de la problématique

Tour de table sur l'avancement des travaux de chacun

- *L'état des connaissances : ou que sait-on aujourd'hui du problème à l'étude (Bourgeois (dir.), 2021, chap. 4)*

6 octobre

Pas de cours

Semaine 4

13 octobre

Les deux groupes ensemble!

Remise d'une page ou deux (style télégraphique) présentant les principaux éléments de l'état des connaissances

Tour de table sur l'avancement des travaux de chacun

- *Le cadre conceptuel (Bourgeois (dir.), 2021, chap. 5 ; Weis, 2002)*

20 octobre

Pas de cours

Semaine 5

3 novembre

**Les deux
groupes
ensemble!****Remise d'une page (style télégraphique) présentant les principaux éléments du cadre conceptuel**

Tour de table sur l'avancement des travaux de chacun

- *Le choix d'une méthode de recherche* : ou comment répondre à une question de recherche ? (Bourgeois (dir.), 2021, chap. 7 et partie 3)
- *La planification opérationnelle de la recherche (partie 1)*
 - a. Échantillonnage (Bourgeois (dir.), 2021, chap. 10)
 - b. Méthodes d'enquête (questionnaires, entrevues, groupes de discussion, observation participante, etc.)

Lecture méthodologique à choisir en fonction du projet : Bourgeois (dir.), 2021, chap. pertinent de la partie 3 (chap. 12 à 18) selon la méthode privilégiée ; ou Wiederman et Whitley (2002) ; ou autre.

Semaine 6

10 novembre

**Les deux
groupes
ensemble!****Remise d'une page ou deux (style télégraphique) présentant les détails de la méthode de recherche privilégiée.**

Tour de table sur l'avancement des travaux de chacun

- *La planification opérationnelle de la recherche (partie 2)*
 - c. Traitement des données : codification et conceptualisation (en quali), analyses statistiques (en quanti)
 - d. Anticipation des difficultés et des biais et les solutions envisagées pour les minimiser ou les contrôler (problèmes de recrutement, attrition, données manquantes, contamination des conditions expérimentales, etc.).
 - e. Considérations éthiques (Bourgeois (dir.), 2021, chap. 11)

Semaine 7

17 novembre

- ***Remise d'une version préliminaire du devis et tutorat individuel***

Semaine 8

24 novembre

- Discussion des travaux en classe

- f. Pour chaque devis étudié, veuillez apprécier :
 - i. Le pouvoir de conviction de la problématique : proposez des solutions pour le renforcer
 - ii. La clarté de l'état des connaissances : l'auteur fait-il montre d'une connaissance et d'une intégration des connaissances sur son sujet ?

	iii. La cohérence du cadre théorique avec la problématique et l'état des connaissances iv. La cohérence de la question de recherche à l'aune de l'état des connaissances et du cadre théorique, la pertinence des hypothèses ou des points d'ancrage théorique (aspects pertinents du phénomène à explorer) v. La pertinence du devis méthodologique proposé pour répondre à la question de recherche et tester les hypothèses (ou explorer les aspects pertinents du phénomène) : soulignez ses forces et ses limites, proposez des solutions pour le renforcer • Le réalisme du devis proposé (recrutement, taille d'échantillon, type d'analyses) dans les délais temporels : faites des propositions de modification pour le rendre plus réaliste
Semaine 9 1 décembre	• Discussion des travaux en classe (voir structure du cours précédent)
Semaine 10 8 décembre	• Discussion des travaux en classe (voir structure du cours précédent)
Semaine 11 15 décembre <i>Les deux groupes ensemble!</i>	• Préparation d'une demande d'éthique
22 décembre au 5 janvier	• Pause des Fêtes
Semaine 12 12 janvier <i>Les deux groupes ensemble!</i>	• Présentation orale des devis révisés (avec support visuel PowerPoint) et discussion de chacun
Semaine 13 19 janvier <i>Les deux groupes ensemble!</i>	• Présentation orale des devis révisés (avec support visuel PowerPoint) et discussion de chacun
Semaine 14 26 janvier <i>Les deux groupes ensemble!</i>	• Présentation orale des devis révisés (avec support visuel PowerPoint) et discussion de chacun
Semaine 15 2 février	• Dépôt final du devis avant mardi le 2 février à 17h (pas de cours)

Modalités d'évaluation

Les **quatre travaux courts** d'une page ou deux déposés en début de classe aux semaines 3, 4, 5 et 6: **30 %**.

Présentation orale du devis en classe aux semaines 12, 13 et 14 (comme pratique à la présentation du devis devant le sous-comité d'admission et d'évaluation du comité de programme de deuxième cycle) : **20 %**.

Le devis final, en texte suivi et format Word, déposé avant mardi, 3 février, à 17h : **50 %**. **0.5 point de pénalité sera enlevé par jour de retard (incluant les jours de fin de semaine)**

Les travaux sont notés par une lettre (A+; A; A-; B+; B...) et la note finale est obtenue en calculant la moyenne des équivalents numériques de ces notes (4,3; 4; 3,7; 3,3; 3...) et en arrondissant à la note la plus près (ex : A+ si 4,15 ou plus).

Livre obligatoire, disponible à la COOP UQAM

Bourgeois, I. (2021). *Recherche sociale : de la problématique à la collecte de données* (7e Éd.). Presses de l'Université du Québec. ISBN: 978-2-7605-5276-0

P.S. L'édition précédente peut aussi être utilisée (les numéros de chapitres sont les mêmes): Gauthier, B., et Bourgeois, I. (2016). *Recherche sociale : de la problématique à la collecte de données* (6e Éd.). Presses de l'Université du Québec. 978-2-7605-4396-6

Références additionnelles

Weis, D.L. (2002). The Need to Integrate Sexual Theory and Research. Dans Wiederman, M.W., et Whitley, B.E. (Dir.), *Handbook for Conducting Research on Human Sexuality* (chap. 2, p. 7-24).

Pires, A.P. (1997). Échantillonnage et recherche qualitative : essai théorique et méthodologique. Dans Pourpart, J. et al. (Dir.), *La recherche qualitative : enjeux épistémologiques et méthodologiques* (p. 113-169).

Note sur les droits d'auteur et le contenu du cours

Le contenu et la structure de ce cours, incluant les choix de lecture et les diapositives, ont été élaborés au fil des années par Joanne Otis, Martin Blais et Dominic Beaulieu-Prévost.

Politiques :

Politique départementale concernant le report d'une date d'évaluation

Le report d'une date d'évaluation (examen, travail) ou un accommodement pour des événements majeurs de vie (ex. : billet médical, avis de décès) peut être accordé à un.e étudiant.e qui en fait la demande avant l'évaluation avec pièces justificatives auprès de l'enseignant.e concerné.e.

Les étudiant.e.s avec des besoins particuliers doivent contacter le plus tôt possible le Service d'accueil et de soutien aux personnes étudiantes en situation de handicap (<https://bire-formulaires.uqam.ca/demande-inscription-pesh/>) afin de déterminer les mesures de soutien ou les aménagements qui pourraient les aider.

Politique concernant l'utilisation d'outils d'IA générative (IAg) dans le contexte du cours

Les outils d'IA générative (comme ChatGPT et autres) deviennent omniprésents comme outils disponibles, et il devient important de préciser les paramètres de leur utilisation dans le cadre de ce cours.

- 1) Ce site est à lire au complet [https://uqam-ca.libguides.com/ChatGPT_et_IA], particulièrement la section sur l'intégrité académique. Il a été développé par le Service des bibliothèques de l'UQAM et présente les éléments de base à considérer et à comprendre comme personne étudiante à l'UQAM, concernant votre possible utilisation de l'IAg en contexte académique.
- 2) Veuillez consulter votre enseignant.e pour connaître les usages autorisés de l'IAg dans le cadre de ce cours.

RECONNAISSANCE TERRITORIALE PAR LE DÉPARTEMENT DE SEXOLOGIE DE L'UQAM

Nous, membres du Département de sexologie, reconnaissons que l'Université du Québec à Montréal est située sur des terres autochtones non cédées. Montréal fait partie d'un territoire ancestral appelé Tiohtiá:ke en Kanien'keha et Mooniyang en Anishinaabemowin. C'est un endroit qui a longtemps servi de lieu de vie, de rassemblement et d'échanges entre plusieurs Premières Nations, notamment la nation Kanien'kehá:ka (Mohawk) de la Confédération Haudenosaunee (Iroquois) et les nations Wendat, W8banaki et Anishinaabe qui y sont liées par un attachement ancestral.

Aujourd'hui, une population autochtone diversifiée, ainsi que d'autres peuples, y résident. Le fait de reconnaître que nous sommes des invité.e.s sur ces terres est une étape importante pour la reconnaissance du tort qu'ont subi et continuent de subir les Premiers Peuples à cause de la colonisation ainsi que pour la construction de rapports plus égalitaires et respectueux entre les peuples autochtones et les autres membres de la communauté montréalaise.

ÉVALUATION DES ENSEIGNEMENTS

Politique no 23 sur l'évaluation des enseignements

L'évaluation des enseignements se fait désormais en ligne pour tous les cycles : <https://ssa.uqam.ca/nos-services/programmation-et-reglementation/procedures-relatives-aux-etudes/evaluation-des-enseignements.html>.

Les étudiants peuvent procéder via leur portail étudiant durant la période allouée (entre la 12^e et 13^e semaine de cours).

UTILISATION DES NOUVELLES TECHNOLOGIES

Au département de sexologie, pendant la durée des cours, le matériel informatique et de télécommunication doit être exclusivement au service des tâches et apprentissages à effectuer dans le cours. L'Étudiant a donc pour responsabilité de faire une utilisation pertinente de ce matériel. Par ailleurs, un enseignant peut restreindre l'usage de certaines technologies pendant les examens, pendant certaines activités pédagogiques ou à tout autre moment jugé opportun.

Politique départementale sur l'évaluation du français écrit

Dans les cours de premier cycle en sexologie, la qualité du français écrit est évaluée selon une politique départementale commune. La [Politique départementale sur l'évaluation du français écrit](#) précise les modalités d'évaluation du français, les principes applicables à la rédaction inclusive et à la nouvelle orthographe, ainsi que les ressources de soutien offertes aux personnes étudiantes.

INFRACTIONS ACADÉMIQUES / PLAGIAT

Règlement no 18 sur les infractions de nature académique

https://instances.uqam.ca/wp-content/uploads/sites/47/2017/12/REGLEMENT_NO_18.pdf

Tout acte de plagiat, fraude, copiage, tricherie ou falsification de document commis par une étudiante, un étudiant, de même que toute participation à ces actes ou tentative de les commettre, à l'occasion d'un examen ou d'un travail faisant l'objet d'une évaluation ou dans toute autre circonstance, constituent une infraction au sens de ce règlement

La liste non limitative des infractions est définie comme suit :

- la substitution de personnes ;
- l'utilisation totale ou partielle du texte d'autrui en le faisant passer pour sien ou sans indication de référence ;
- la transmission d'un travail pour fins d'évaluation alors qu'il constitue essentiellement un travail qui a déjà été transmis pour fins d'évaluation académique à l'Université ou dans une autre institution d'enseignement, sauf avec l'accord préalable de l'enseignante, l'enseignant ;

- l'obtention par vol, manœuvre ou corruption de questions ou de réponses d'examen ou de tout autre document ou matériel non autorisés, ou encore d'une évaluation non méritée ;
- la possession ou l'utilisation, avant ou pendant un examen, de tout document non autorisé ;
- l'utilisation pendant un examen de la copie d'examen d'une autre personne ;
- l'obtention de toute aide non autorisée, qu'elle soit collective ou individuelle ;
- la falsification d'un document, notamment d'un document transmis par l'Université ou d'un document de l'Université transmis ou non à une tierce personne, quelles que soient les circonstances ;
- la falsification de données de recherche dans un travail, notamment une thèse, un mémoire, un mémoire-crédation, un rapport de stage ou un rapport de recherche.

Les sanctions reliées à ces infractions sont précisées à l'article 3 du Règlement no 18

Pour plus d'information sur les infractions académiques et comment les prévenir : <http://www.integrite.uqam.ca>



La **Faculté des sciences humaines** ne tolérera aucune forme de racisme, sexisme, harcèlement, discrimination, agression ou mépris (comportement, propos écrit ou verbal, attitude) à l'égard des professeur.es, chargé.es de cours, étudiant.es et employé.es de soutien. Si de telles situations se présentent, n'hésitez pas à en informer la direction de la faculté.

UQAM | **Faculté des sciences humaines**

Politique 16 visant à prévenir et à combattre le sexisme et les violences à caractère sexuel

3.15 Sexisme

Comportements, propos ou attitudes discriminatoires à l'encontre des femmes et des minorités de genre fondés sur des croyances stéréotypées entourant la différence des sexes et des genres. Dans le cadre de la présente politique, l'hétérosexisme, soit les comportements, les propos ou attitudes discriminatoires qui perpétuent et renforcent les normes de genre hétérosexuelles, est considéré comme une forme de sexisme. Les cas suivants sont, notamment, du sexisme ou de l'hétérosexisme : • une personne insultée, maltraitée, ignorée ou exclue en raison de son identité de genre ou de son orientation sexuelle présumée; • des commentaires selon lesquels certaines personnes ne sont pas compétentes dans leur domaine parce que ce sont des femmes; • des comportements, des attitudes ou des propos misogynes, homophobes, lesbophobes, transphobes, etc.; • des propos désobligeants et suspicieux à l'égard d'hommes qui prennent un congé parental pour s'occuper d'un nouveau-né. La présente définition de sexisme et son interdiction dans la présente politique n'ont pas pour effet d'interdire les règles, politiques, programmes ou activités destinés à améliorer la situation d'individus ou de groupes vivant de la discrimination, notamment du fait de leur sexe ou de leur genre.

3.18 Violences à caractère sexuel

Comportements, propos et attitudes à caractère sexuel non consentis ou non désirés, avec ou sans contact physique, incluant ceux exercés ou exprimés par un moyen technologique, tels les médias sociaux ou autres médias numériques. Les violences à caractère sexuel peuvent se manifester par un geste unique ou s'inscrire dans un continuum de manifestations et peuvent comprendre la manipulation, l'intimidation, le chantage, la menace implicite ou explicite, la contrainte ou l'usage de force. Les violences à caractère sexuel incluent, notamment : • la production ou la diffusion d'images ou de vidéos sexuelles explicites et dégradantes, sans motif pédagogique, de recherche, de création ou d'autres fins publiques légitimes; • les avances verbales ou propositions insistantes à caractère sexuel non désirées; • la manifestation abusive et non désirée d'intérêt amoureux ou sexuel; • les commentaires, les allusions, les plaisanteries, les interpellations ou les insultes à caractère sexuel, devant ou en l'absence de la personne visée; • les actes de voyeurisme ou d'exhibitionnisme; • le (cyber) harcèlement sexuel; • la production, la possession ou la diffusion d'images ou de vidéos sexuelles d'une personne sans son consentement; • les avances non verbales, telles que les avances physiques, les attouchements, les frôlements, les pincements, les baisers non désirés; • l'agression sexuelle ou la menace d'agression sexuelle; • l'imposition d'une intimité sexuelle non voulue; • les promesses de récompense ou les menaces de représailles, implicites ou explicites, liées à la satisfaction ou à la non-satisfaction d'une demande à caractère sexuel.

Pour plus d'information :

https://instances.uqam.ca/wp-content/uploads/sites/47/2019/04/Politique_no_16_2.pdf

Pour obtenir du soutien :

- Pour rencontrer une personne ou faire un signalement : Bureau d'intervention et de prévention en matière de harcèlement 514 987-3000, poste 0886
- Pour la liste des services offerts en matière de violence sexuelle à l'UQAM et à l'extérieur de l'UQAM : harcelement.uqam.ca
- CALACS Trêve pour Elles – point de services UQAM : 514 987-0348 / calacs@uqam.ca trevepourelles.org
- Service de soutien psychologique (Services à la vie étudiante) : 514 987-3185 / DS-2110
- Service de la prévention et de la sécurité : 514-987-3131

Politique départementale relative au climat pédagogique et à la diversité .

Cette politique vise à promouvoir un climat d'apprentissage harmonieux où règnent le respect, l'inclusion, la collaboration et le professionnalisme. Elle s'adresse tant aux enseignants et enseignantes, qu'aux étudiants et étudiantes.

1. Offrir un environnement d'études respectueux, ouvert, inclusif et humain

- Adopter en tout temps un langage et un comportement respectueux de la personne.
- Présenter en tout temps et dans tous les contextes (en classe et hors classe, par exemple, lors de rencontres d'équipe ou sur les réseaux sociaux), un comportement exempt d'intimidation, de dénigrement, de menace, d'humiliation, de harcèlement ou de toute forme de discrimination susceptible de porter atteinte aux droits et libertés de la personne.
- Faire preuve d'une sensibilité à la diversité culturelle, sexuelle et relationnelle ainsi qu'à la pluralité des genres.
- Démontrer une compréhension des enjeux intersectionnels pertinents aux contenus enseignés.
- Exercer un esprit critique à l'égard des perspectives théoriques, épistémologiques et axiologiques sur la diversité culturelle, sexuelle et relationnelle ainsi que sur la pluralité des genres.

2. Favoriser un climat d'apprentissage collaboratif

- Reconnaître la contribution de toute personne, y compris celles aux parcours issus de la diversité.
- Partager la responsabilité d'assurer un climat d'inclusion, d'échange et de respect face à la diversité.
- Prévenir l'apparition de conflits interpersonnels et les gérer en adoptant des pratiques de communication transparentes et ouvertes.
- Assurer le partage et la réalisation équitable des tâches et des responsabilités lors d'activités académiques collaboratives.

3. Agir avec professionnalisme et intégrité

- Favoriser le développement de compétences culturelles (connaissances, attitudes, normes, valeurs, habiletés) permettant la mise en œuvre d'un agir professionnel pertinent aux personnes, groupes et communautés de la diversité.
- Respecter la décision des personnes, groupes ou communautés de la diversité de parler ou non de leur parcours.
- S'engager à la confidentialité des informations personnelles transmises lors des activités d'enseignement.
- Éviter de se placer dans une position de conflit d'intérêt (ou d'apparence de conflit d'intérêt).
- Maintenir des relations axées sur les objectifs pédagogiques.
- Se responsabiliser quant à sa charge d'étude ou de travail en assumant les tâches qui y sont reliées, notamment la présence assidue aux cours, la réalisation des travaux dans les délais prévus et le respect des consignes pendant les examens.
- Utiliser les mécanismes ou structures officielles pour présenter ses doléances et gérer les conflits.

SOUTIEN À LA RÉUSSITE

Afin d'enrichir votre expérience étudiante, l'UQAM offre plusieurs services et ressources pour assurer un milieu de vie et d'étude sain, sécuritaire et bienveillant.

Soutien à la persévérance, à la réussite et au bien-être De nombreux services de soutien sont offerts pour améliorer la qualité de votre vie universitaire et soutenir votre persévérance et votre réussite.	
Ensemble des services offerts	https://portail-etudiant.uqam.ca/services/
Gagner du temps et réaliser de meilleurs travaux	https://infosphere.uqam.ca/
Politique no 12 relative à la parentalité et à la proche aide pour les personnes étudiantes	https://instances.uqam.ca/politiques/
Politique no 21 sur la santé mentale étudiante	
Politique no 44 d'accueil et de soutien des étudiantes, étudiants en situation de handicap	

Intégrité académique L'intégrité académique fait partie des valeurs fondamentales de l'UQAM qui a adopté un principe de tolérance zéro.	
Site du Règlement 18 de l'UQAM	https://r18.uqam.ca/etre-en-infraction.html

Une université exempte de harcèlement et de violences à caractère sexuel L'Université reconnaît à toutes personnes membres de la communauté universitaire le droit fondamental à un milieu de travail et d'études exempt de toutes formes de sexisme, de violences à caractère sexuel et de harcèlement.	
Sexisme et violences à caractère sexuel	https://harcelement.uqam.ca/le-bureau/politique-no-16-visant-a-prevenir-et-a-combattre-le-sexisme-et-les-violences-a-caractere-sexuel/
Harcèlement	https://harcelement.uqam.ca/le-bureau/politique-no-42-sur-le-respect-des-personnes-la-prevention-et-l'intervention-en-matiere-de-harcelement/